CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E139484** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE 09/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 58 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 2013B00280

Siret : 799 194 881 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 31986 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 32092373L

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 3209237L

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : AKBAYIN MURAT

RUE AUX CHEVAUX
58180 MARZY

Téléphone : 03 86 21 42 21 **Fax :**

Portable : 06 07 57 76 80

Responsabilité légale :
AKBAYIN MURAT GÉRANT

Site Internet : http://www.maconnerie-akbayin.fr

E-mail : murat.akbayin@hotmail.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 378 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	17	12/10/2023
2132	Enduits aux liants hydrauliques		30/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR



SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/09/2026 16:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.